

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 8 OCTOBRE 2024**

NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	26
Présents	23
Absents ou excusés	3
Votants	23 + 1 pouvoir

L'an deux mille vingt-quatre, le huit du mois d'octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LOIRON-RUILLÉ dûment convoqué le 4 octobre 2024, s'est réuni à la mairie de LOIRON-RUILLÉ, au 13 rue du Docteur Ramé (LOIRON), sous la présidence de Monsieur Bernard BOURGEOIS, Maire.

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Laëtitia BARROCHE est élue, à l'unanimité, secrétaire de séance.

<i>N° Délibération</i>	<i>Objet</i>	<i>Décision</i>
D/2024/065	Indemnités de gardiennage des Églises communales	Approuvée à l'unanimité
D/2024/066	Réception d'une manifestation d'intérêt spontanée - Lancement d'une procédure de publicité pour la mise à disposition d'espaces publics pour la création d'ombrières photovoltaïques	Approuvée à l'unanimité
D/2024/067	Adhésion aux contrats collectifs de prévoyance proposés par le Centre de gestion de la Mayenne	Approuvée à l'unanimité
D/2024/068	Modalités d'exercice à temps partiel	Approuvée à l'unanimité
D/2024/069	Suppression d'un emploi d'agent d'animation	Approuvée à l'unanimité
D/2024/070	Suppression d'un emploi d'agent d'animation	Approuvée à l'unanimité
D/2024/071	Suppression d'un emploi d'agent d'entretien	Approuvée à l'unanimité
D/2024/072	Suppression d'un emploi de coordinateur Enfance-Jeunesse	Approuvée à l'unanimité
D/2024/073	Validation du document unique d'évaluation des risques professionnels	Approuvée à l'unanimité

FAIT A LOIRON-RUILLÉ,
LE MAIRE
BERNARD BOURGEOIS

